

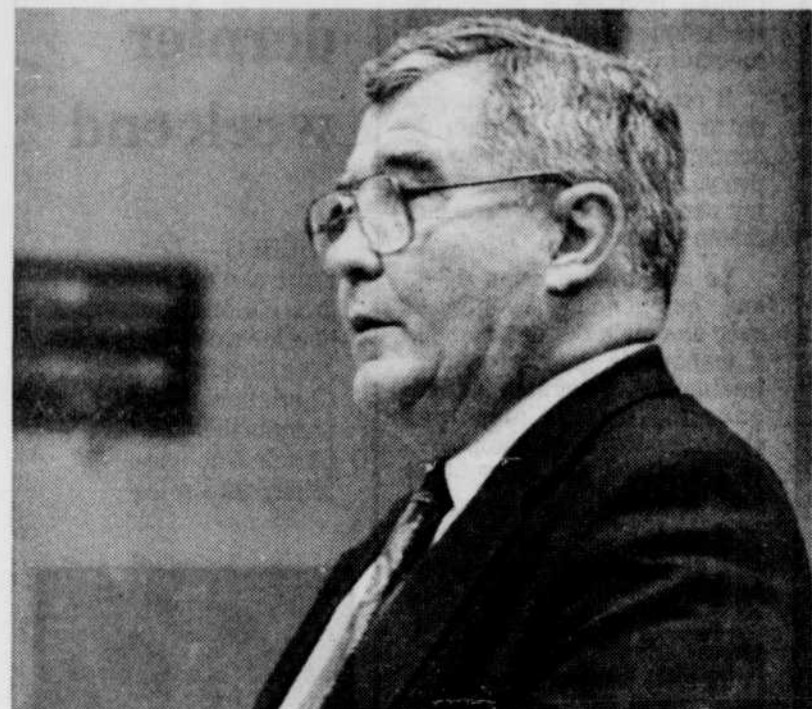
Suites de la première page

L'ex-agent...

moins impromptu, qui a assisté à la plupart des séances du comité de discipline du Barreau (ce qui a soulevé l'ire du président Guy Lafrance et du représentant du syndicat du Barreau, Me Jean-Paul Michaud), Me Guy Bertrand entendait démontrer que Michel Papineau était au courant de la fuite, sinon son auteur. Cette dernière hypothèse est d'autant plus plausible, à son avis, que M. Papineau est à l'origine d'une manchette du Toronto Star sur l'écoute électronique dont ont été victimes Mme Louise Beaudoin et son mari François Dorlot.

Dès que M. Ferraris apprend que Normand Lester veut sortir l'affaire Morin et recherche l'ancien chef de la sécurité interne de la GRC, Yvon Gingras, qui serait en possession de 80 dossiers secrets, il se hâte d'écrire un compte rendu de la rencontre et, le soir même, il essaie de contacter le Service canadien de sécurité et de renseignement (SCSR). Peine perdue. Il joint le responsable Jean-Louis Gagnon, le lendemain matin, et lui raconte tout.

M. Ferraris avait eu la même réaction lorsque, quelques semaines plus tôt (le 2 avril 1992), Normand Lester lui avait envoyé les questions qu'il voulait lui poser à l'émission *Le Point*. Se rendant compte que les deux dernières concernaient Claude Morin, l'ancien commandant refuse d'être interviewé et met le SCSR au courant de l'affaire.



M. Joseph FERRARIS

Selon le témoignage de M. Ferraris, Lester et lui se sont rencontrés au bar de l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, en mars dernier, à la suite d'un appel fait par le journaliste. Quatre autres communications téléphoniques suivront, la dernière se déroulant le 27 avril 1992. Quand Normand Lester est revenu à la charge avec Claude Morin, M. Ferraris dit qu'il a « patiné » et lui a raconté « de vieilles histoires de la GRC » pour désamorcer le tout. Il a affirmé au reporter qu'il n'était au courant de rien. Or, c'était faux. Dans son témoignage d'hier, M. Ferraris a déclaré que, depuis 1986, il parlait ouvertement avec M. Papineau des activités de M. Morin.

M. Ferraris, qui a déjà travaillé à certaines époques avec trois des agents ou anciens agents de la GRC appelés comme témoins (MM. Gingras, Marentette et Madore), souligne qu'il a discuté avec eux, dans les couloirs du palais de justice, du comment et du pourquoi de l'affaire Morin. « Je me demande pourquoi cela est sorti », fait-il remarquer. Une blonde évanescence

La journée d'hier a dégonflé un autre ballon : celui de la jeune femme blonde de 23 ans dont la mention avait laissé un parfum sulfureux. Des doutes planaient. Maîtresse de Lester ? Petite amie de l'avocat ? On a finalement appris, hier, qu'il s'agissait tout simplement d'une journaliste à la pige, Mireille Savary, qui avait demandé à Normand Lester de lire un de ses textes portant sur l'étranger et d'en faire la critique. Ils ont soupé ensemble au restaurant le Melrose de 22 h à 1 h, le 6 mai, après quoi Mme Savary a raccompagné M. Lester à son hôtel en voiture, où ils se sont séparés.

Autre élément intéressant dans cette journée mouvementée : l'ancien syndic adjoint du Barreau, Me Réjean Blais, a raconté au comité comment, à la demande d'un Guy Bertrand nerveux comme un débutant, il a pris possession des 80 dossiers déposés au bureau de ce dernier par la Fraternité des policiers de la Baie James. Ces fameux dossiers ont ensuite été remis au bureau des procureurs de la Couronne d'Amos, le 8 octobre 1986, comme en témoigne un document signé par Me Pierre-Gabriel Guimont et lui, hier, par le représentant du syndicat, Me Michaud.

Enfin, Me Bertrand a appris aux journalistes que l'ancien ministre Claude Morin sera appelé à la barre le 21 juillet. Les audiences se poursuivront le lendemain, mais aucune date ultérieure n'a été fixée.

Un psychologue à la rescousse de Bertrand

John Tardif et Michel Papineau sont-ils des mythomanes ? Un psychologue sera appelé à la barre, mardi prochain, pour répondre à cette question. C'est ce que Me Guy Bertrand a annoncé au comité de discipline du Barreau, hier, pour justifier la présence dans la salle — d'où sont exclus les témoins non encore entendus — de ce témoin expert.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le psychologue Jean-Louis Campagna, qui a assisté à presque toutes les audiences du comité afin d'étudier le comportement des accusateurs de Me Bertrand, MM. John Tardif et Michel Papineau, fera connaître le résultat de ses observations. Une telle initiative, à laquelle recourent volontiers nos voisins américains, est tout à fait exceptionnelle ici. L'avocat québécois l'utilise pour la première fois.

Selon Me Bertrand, les deux anciens policiers font des affirmations très graves et mensongères, tant dans leur livre *Québecgate* que dans leurs témoignages devant le comité de discipline. « Ils fabulent et semblent y croire. Même si leurs propos sont contradictoires et même démolis, ils persistent à croire que c'est vrai. Est-ce

une maladie ? De la mythomanie ? Pourquoi, s'ils ont tort, ne l'admettent-ils pas ? Est-ce volontaire et malicieux ? Est-ce que ça fait partie des maladies mentales ? » s'interroge Me Bertrand. « Nous voulons essayer de comprendre ce comportement psychologique. Les experts ont des réponses pour expliquer cela », a-t-il ajouté.

Cette révélation a créé toute une surprise dans la petite salle du 5e étage du palais de justice où se déroulent les audiences. Les plus étonnés ont été Michel Papineau et John Tardif. « C'est ridicule ! Ça en est comique ! Je ne sais même pas ce que veut dire *mythomane*, mais j'imagine que je vais l'apprendre ! » s'est exclamé M. Tardif devant les journalistes. « C'est la première fois que je vois dans une salle quelqu'un qui analyse les témoins et qui vient dire à certains comment ils sont », a-t-il ajouté.

Ross Perot...

L'annonce du retrait de Perot a suscité des réactions très rapides de la part des républicains et des démocrates qui se sont chacun tournés vers les électeurs potentiels du milliardaire.

En voyage de pêche dans le Wyoming avec le secrétaire d'État James Baker, le président Bush a appelé les sympathisants de Ross Perot à rejoindre les rangs de ses propres supporters. Dans une déclaration de presse, il a indiqué qu'il avait parlé au téléphone à l'ex-candidat indépendant pour le féliciter de l'« excitation qu'il avait apportée à la campagne ». Il a reconnu que M. Perot, connu pour son franc parler et ses critiques à l'égard de la machine gouvernementale, avait « insufflé de l'énergie à beaucoup de gens ».

Côté démocrate, le candidat Bill Clinton a fait lire une déclaration par l'un de ses porte-parole, à New York, dans laquelle il affirme

notamment, à l'adresse des électeurs de M. Perot : « Nous avons entendu un message et nous partageons leur espoir ».

Mais l'heure n'était pas aux réjouissances chez les militants de Perot. Dans les vastes bureaux donnant sur Lexington Avenue, au cœur de Manhattan, les bénévoles ne cachaient pas leur rancœur quelques heures après que le milliardaire texan eut annoncé son retrait, surtout que M. Perot avait choisi pour jeter l'éponge le jour même où New York lançait la campagne pour rassembler les milliers de signatures nécessaires à son entrée en lice dans l'État.

Lors de sa conférence de presse, M. Perot avait remercié les bénévoles qui l'avaient aidé et qui ont fait, selon lui, un « brillant travail en rétablissant un gouvernement provenant du peuple. Les deux (grands) partis politiques se concentrent maintenant sur les questions qui préoccupent les Américains ».

Les observateurs estimaient en général qu'un retrait de M. Perot bénéficierait plus à M. Clinton qu'à M. Bush.

Pour le 350e de Montréal, un monument à la mémoire du général de Gaulle

MONTRÉAL (AFP) — M. Jacques Chirac a inauguré, hier à Montréal, un monument à la mémoire du général Charles de Gaulle offert par la ville de Paris à l'occasion du 350e anniversaire de la fondation de Montréal et afin de marquer « la force du lien qui unit la capitale française à la grande métropole francophone d'Amérique », a affirmé le maire de Paris.

M. Chirac et le maire de Montréal, M. Jean Doré, avaient été accueillis par quelques dizaines de manifestants brandissant des banderoles et pancartes en faveur du « Québec libre » faisant ainsi allusion à la célèbre phrase prononcée par le général de Gaulle en 1967 du balcon de la mairie de Montréal.

« Le Québec, un pays », « Chirac avec nous », ont-ils scandé pendant l'inauguration à l'issue de laquelle ils ont accompagné le maire de Paris qui se rendait à la bibliothèque centrale à quelque 500 m de là.

Une fois à l'intérieur pour la réception, Jean Doré se tourne vers son collègue de Paris et, rassuré, lui glisse : « Il n'y en a pas ici, de balcon... Et puis ce n'est pas le genre de la maison ».

Le lundi 24 juillet 1967, au balcon de l'hôtel de ville, le président

de la République française lançait sa tirade culminant en « Vive Montréal, Vive le Québec, Vive le Québec libre ». Le maire Jean Drapeau avait alors été bien défrisé par le cri du général de Gaulle.

Le monument à la mémoire du général de Gaulle, oeuvre du sculpteur français Olivier Debré, a été érigé à l'extrémité sud du parc Lafontaine, à l'angle de la rue Sherbrooke. Il se présente sous la forme d'un obélisque de granit bleu de 17 m de haut inspiré de celui qui s'élèvera également à Paris à la porte Maillot. Il est accompagné d'une inscription ainsi formulée : « Pureté, fermeté, fidélité ». « Ces mots auraient pu servir également de devise à ces générations de Canadiens français qui ont su garder dans leur coeur la mémoire de la mère patrie et l'attachement à leurs origines françaises », a estimé Jacques Chirac.

La plateforme s'écroule : un mort et 40 blessés

SÉVILLE, Espagne (AFP) — Une choriste de la compagnie de l'Opéra de la Bastille a trouvé la mort hier soir et une quarantaine de personnes ont été blessées lors de l'écroulement d'une plateforme du décor du théâtre de la Maestranza de Séville. La scène a été inaugurée il y a un peu plus de 14 mois, le deux mai 1991.

Située sur la rive droite du Guadalquivir, sur le paseo (promenade) Colon, près de la tour de l'or, et des arènes de la maestranza, le bâtiment a été totalement redessiné dans les bâtiments d'une ancienne caserne d'artillerie dont seule la façade a été conservée. La scène « multifonctionnelle » du

théâtre où s'est produit l'accident est une espace de 19,50 sur 18 mètres, capable de s'adapter aux réalisations lyriques et théâtrales les plus modernes et les plus sophistiquées.

La salle -vide au moment de l'accident qui s'est produit pendant une répétition- peut accueillir 1774 spectateurs.

Inflation...

atteint une moyenne de 1,3 % en mai, presque au même niveau que l'inflation, ne contribuant pas à un enrichissement collectif qui peut relancer la consommation.

Sur une base mensuelle, rapporte Statistique Canada pour l'ensemble du pays, les prix ont augmenté de 0,2 % en juin. Sur une base annuelle, la hausse des coûts des transports, de l'habitation, du tabac et de l'alcool a annulé la baisse des prix de l'alimentation.

Il en coûtait 2,2 % de moins en juin qu'il y a un an pour se nourrir surtout à cause des prix plus bas des légumes et des fruits frais et de la viande. Par contre, il en coûtait 1,7 % de plus pour manger dans les restaurants.

Le coût des transports a grimpé de 3,2 % en juin par rapport à l'an dernier, tandis que les prix du tabac et de l'alcool ont progressé de 3,9 %.

En juin 1991, le taux annuel d'inflation était de 6,3 %. Depuis ce temps, il baisse constamment.

L'indice des prix à la consommation, avec base 100 pour les prix de 1986, était de 128,1 en juin contre 127,8 en mai et 126,7 en juin 1991.

Des 18 villes recensées par Statistique Canada, c'est Toronto qui a affiché le plus faible taux d'inflation avec 0,4 %, tandis que Vancouver connaissait le plus fort avec 2,4 %.

Au mois de juin, les prix de la nourriture ont augmenté de 0,8 % et ceux des transports de 0,9 % à cause de la montée des prix de l'essence, mais il en coûtait moins pour se vêtir et se loger.

Voici les taux annuels d'inflation enregistrés en juin dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois de mai :

Saint-Jean, T.-N., 0,8 (0,7)
Charlottetown-Summerside 0,6 (0,8)
Halifax 1,2 (1,0)
Saint-Jean, N.-B., 0,6 (0,9)
Québec 1,4 (1,8)
Montréal 1,4 (1,6)
Ottawa 0,9 (1,0)
Toronto 0,4 (0,7)
Thunder Bay, Ont. 1,6 (2,2)
Winnipeg 1,3 (1,2)
Regina 1,0 (0,6)
Saskatoon 0,9 (0,2)
Edmonton 1,7 (1,3)
Calgary 1,2 (1,4)
Vancouver 2,4 (2,8)
Victoria 1,7 (2,8)

« La flèche d'Olivier Debré se veut le signe de ce qui rassemble et non de ce qui divise, » a-t-il encore déclaré.

Le maire de Montréal, de son

côté, a affirmé que le général de Gaulle « représentait et représentera encore longtemps des valeurs auxquelles nous, Montréalais, sommes attachés : liberté, courage devant l'adversité ».



Le maire de Paris Jacques Chirac, que l'on voit ici en compagnie du maire de Montréal Jean Doré, a remis hier un drapeau français lors du dévoilement de l'obélisque à la mémoire du général Charles de Gaulle.

Jean-Paul II parle déjà de voyage...

ROME (AFP) — Moins de 24 heures après son opération, Jean-Paul II s'est levé, a fait quelques pas dans sa chambre, s'est assis dans un fauteuil au dixième étage de la polyclinique Gemelli — et pense se rendre comme prévu en octobre prochain à Saint-Domingue.

Ces indications fournies par le porte-parole du Vatican hier ont multiplié l'optimisme au lendemain de l'intervention chirurgicale.

La situation « post opératoire se déroule normalement », précise le bulletin médical. Le pape a enregistré « une légère poussée de fièvre » dans la soirée de mercredi, la douleur post-opératoire « a été contrôlée par une modeste quantité de sédatif ».

De nouveaux détails sur l'ablation de la tumeur bénigne logée dans le sigmoïde — de la dimension d'une « grosse orange » — ont été fournis par le professeur Francesco Crucitti, qui a dirigé l'équipe médicale. Le chirurgien est intervenu en incisant l'abdomen le long de la cicatrice de l'intervention précédente d'il y a onze ans — après l'attentat d'Ali Agca —, du sternum jusqu'à l'aîne.

L'opération a entraîné l'ablation de près de trente centimètres du gros intestin, à la hauteur du sigmoïde.

Le pape, a indiqué le professeur, devra rester à l'hôpital pendant une dizaine de jours, et « tout dépendra des réactions de l'organisme ». Alimenté actuellement par perfusion, il pourra prendre peut-être son premier « repas » dimanche — du thé ou de la camomille.

Quant au mystère de cette tumeur « comme une grosse orange » jamais décelée jusqu'au moment de l'intervention, le Pr Crucitti a rejeté les premières polémiques accusant les médecins

traitants du pape d'une certaine superficialité.

La tumeur, a-t-il indiqué, a pu se développer pendant deux ans environ. Mais elle n'a jamais entraîné d'hémorragie, de sorte que les examens réguliers auxquels le pape est soumis n'avaient pas permis de la déceler.

Le médecin a en particulier démenti que si l'adénome avait été décelé plus tôt, il aurait pu être traité sans intervention chirurgicale. « Ce type d'adénome nécessitait absolument une intervention », a-t-il souligné.

Jean-Paul II par ailleurs, selon des sources ecclésiastiques, est un « patient g dynamique, peu enclin à se plaindre ou à se soumettre à des examens médicaux. S'il l'a fait cette fois, c'est que vraiment il devait se sentir particulièrement éprouvé.

Avant l'intervention chirurgicale, Jean-Paul II a tenu à recevoir l'onction des malades, a indiqué le porte parole. Il a continué à travailler au Vatican avec ses collaborateurs jusqu'à son départ. Répondant à des versions fantaisistes de l'opération, le porte-parole a nié que les femmes aient été éloignées de la salle opératoire. L'opération, a-t-il dit, s'est déroulée avec l'assistance normale d'infirmières et de religieuses.

Les messages de solidarité ont continué à affluer, de Boris Eltsine au roi Juan Carlos. Signe de l'humour du pape : à un médecin qui lui rappelait que c'était jeudi la fête de la Madonna du Carmel, Jean-Paul II a lancé : « c'est aussi la fête du Trastevere (Ndrr quartier populaire de Rome) ».

«Pique-niques en chansons» au 24e Festival de Granby

GRANBY (PC) — Le 24e Festival international de la chanson de Granby sera lancé par les lauréates et finalistes de 1991 à l'occasion de trois spectacles gratuits en plein air au parc Daniel-Johnson, les samedis 25 juillet, 1er et 8 août à compter de 18 h, dans le cadre des « Pique-niques en chansons » du Festival.

François Richard, qui avait fait tout un tabac en demi-finale, sous le grand chapiteau du Cirque du Soleil dressé au parc Daniel-Johnson, sera le seul homme invité, puisque l'auteur-compositeur-interprète Chantal Richer a dû décliner l'invitation. Les finalistes de l'an dernier étaient en effet toutes des filles. Richard avait mérité le prix du public de 1991.

L'idée des « pique-niques en chansons » a germé à l'initiative du nouveau directeur général du Festival, Paul O'Neil, pour créer davantage d'animation autour de l'événement. Il estime que pour bien porter son nom, le Festival de Granby, bien qu'il soit d'abord un concours, devra quand même ressembler davantage à un festival. Le projet de

Grenon (lauréate auteur-compositeur-interprète) et François Richard se succéderont les autres soirs sur la scène mobile des Loisirs de Granby, selon un ordre à déterminer.

Paul O'Neil a mentionné que deux des artistes invités figureraient à la liste des demi-finalistes retenues en prévision du 24e Festival, qui se déroulera les 17, 18, 19, 20 et 26 septembre, au théâtre Palace. La liste des demi-finalistes de 1992 sera dévoilée dans quelques jours.

En créant les « pique-niques en chansons », M. O'Neil a aussi songé au volet international du Festival, qui permet chaque année au public d'ici d'apprécier le talent de jeunes artistes des pays francophones. « À partir de l'an prochain, les invités internationaux vont aussi donner des spectacles en plein air; ça leur permettra de venir au Québec durant une période où il y a beaucoup de festivals auxquels ils pourraient aussi participer », croit M. O'Neil.

M. O'Neil a reçu lundi la bénédiction du conseil municipal, qui n'a pas manqué de saluer son initiative.

La formule des « pique-niques en chansons » est on ne peut plus simple: le public est invité à aller applaudir les jeunes artistes au parc tout en cassant la croûte, en famille, à l'heure du souper. « Cette année, nous voulions que les spectacles aient lieu à la clarté: tout sera terminé à 19 h 30 chaque soir », a indiqué M. O'Neil.

La lauréate de 1991 chez les interprètes, Isabelle Boulay, inaugurerait le premier « pique-nique en chansons » en compagnie d'une autre interprète, Nathalie Noël. Les Sandra Christin, Julie Massicotte, Terez Montcalm, Francine Christie, Lyse

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Programme complet gratuit dans les supermarchés O'Provigo participants avec tout achat de 2,55 et plus. En vente dans les tabagies et dépanneurs au coût de 2,50\$.

DRY L'interurbain Bell

MUSIQUES DU MONDE

MUSÉE DU QUÉBEC



JUNKO UEDA ET WIL OFFERMANS
Japon - Pays-Bas
Chants traditionnels japonais
18 juillet 20 h 30
155*



EMMA KIRKBY ET ANTHONY ROOLEY
Grande-Bretagne
Musique ancienne
19 juillet 20 h 30
17,50\$*

* Frais de service en sus Admission générale

RESERVATIONS: 694-2294

Cet après-midi

Humour noir garanti avec Francis Bebey

QUÉBEC — Chanteur et guitariste qui compte bien une bonne vingtaine de disques à son actif, conteur, journaliste, écrivain, élève de la Sorbonne, guitariste... Le Camerounais Francis Bebey, qui se produira cet après-midi au Musée de la civilisation dans le cadre du festival d'été, porte le poids de tous ces titres avec une bonne dose d'humour... noir!

par FRANCINE JULIEN
LE SOLEIL

Rencontré le jour... approximatif de son 63e anniversaire de naissance — l'artiste serait né aux environs du 15 juillet 1929 — Francis Bebey est le genre de personne à répondre à vos questions... par une autre question!

Sympathique monsieur pas pressé pour deux sous, le compatriote de Manu Dibango qui vit à Paris « pour des considérations artistiques et professionnelles ». Entre un disque instrumental et un autre de chansons interprétées en français, en anglais ou dans sa langue natale, Bebey présente son Afrique avec une ironie bien spéciale: coups d'État sur des airs de chacha, chasse aux crocodiles qui se marrent dans la mare, nuits blanches « très mauvaises pour la santé d'un Noir » sans oublier les problèmes de la vie d'immigrant...

Chroniqueur satirique, Francis Bebey ne se spécialise pas nécessairement dans la chansonnette humoristique. Sauf que les airs plus sérieux sont en général oubliés plus facilement.

« Par contre, j'ai fait une chanson — sérieuse — contre l'apartheid en Afrique du Sud et on m'a dit qu'elle était connue là-bas. » Pourtant, Bebey, qui a parcouru le monde, n'y a jamais mis les pieds. Question morale. « Je ne peux pas être en train de chanter la liberté devant un peuple d'apartheid! On m'y a invité trois fois. Mais je leur pose des telles conditions qu'ils ne peuvent accepter. Par exemple, que les Noirs et les Blancs puissent être assis ensemble. Et je leur demande un cachet énorme... » Quelle idée!

« Je considère que l'Afrique du Sud nous doit beaucoup, explique Bebey, qui a pourtant visité d'autres pays totalitaires. Il y a totalitarisme et totalitarisme. Il y a quelque chose d'ignominieux en Afrique du Sud pour la race humaine toute entière. »

Y'a pas de quoi rire...

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
50714671
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

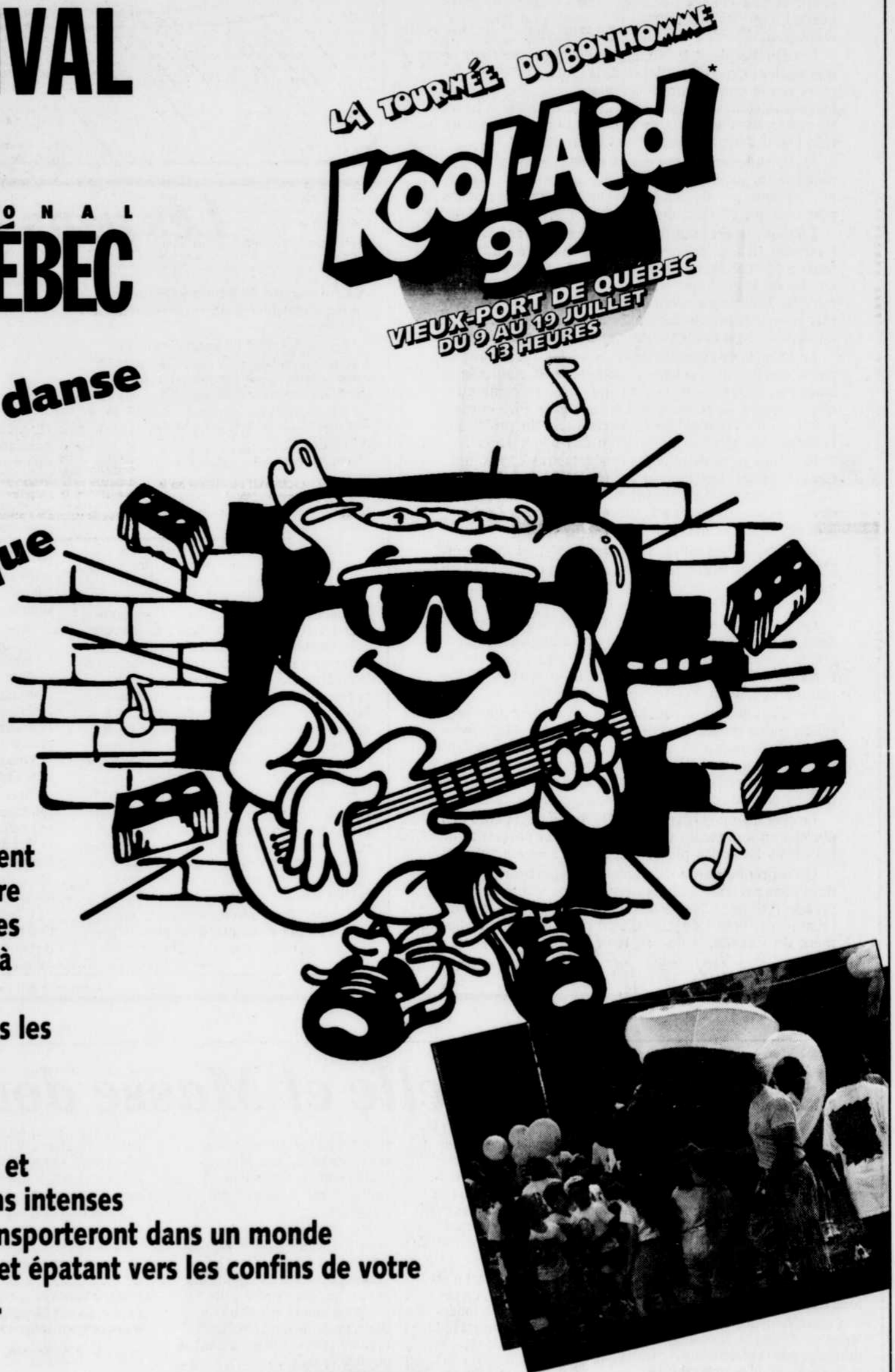
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

INTERNATIONAL

Spectacle de danse
Concours
Musique
Maquillage
Jeux

Un événement extraordinaire pour vous, les jeunes de 6 à 12 ans, et pourquoi pas les plus vieux!

Cinq heures d'animation et de sensations intenses qui vous transporteront dans un monde fantastique et épatant vers les confins de votre imagination.



SPECTACLES JEUNES PUBLICS



Au profit d'Opération Enfant Soleil

Jardins de l'Hôtel de Ville

* Marque déposée de Kraft General Foods Canada Inc.

Samedi 11 juillet	Dimanche 12 juillet	Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Judi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
Tri-Jesters 12h00	Maric 12h00	Cirque Pop 12h00	Tri-Jesters 12h00	Dézo 12h00	Modeste 12h00	Alexander 12h00
Les Autres 12h30	Gordon White 12h30	Acrobazia 12h30	Les Autres 12h30	Guy Beauséjour et Roger Labbé 12h30	Homo Velo 12h30	La P'tite Fanfare 12h30
Mr. Yoowho 13h30	Dynamo Théâtre 13h00	Popof 12h45 César Aedo 13h15	Dan Looker 13h00	Phébus et Borée 13h00 Duorhythmic 13h15	Guiko 13h00	Samedi 18 juillet La Famille prend congé 11h00

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE / CÔTE-NORD

LE SOLEIL
 POUR ABONNEMENT: 1-800-463-2362
 (sans frais)

ÉCHOS DES DEUX RIVES

GRANDE-VALLÉE

Hommage aux pionniers

Les citoyens de Grande-Vallée, en Gaspésie, s'apprêtent à rendre un vibrant « Hommage aux Pionniers » en célébrant, demain, le 150^e anniversaire de la municipalité, dont le coup d'envoi sera donné notamment par le lancement d'un cahier-souvenir et l'inauguration d'un musée.

BAS-SAINT-LAURENT

28 millions de plants

Près de 28 millions de plants seront mis en terre, cette année, dans les forêts publiques et privées du Bas-Saint-Laurent. Ce nombre devait être légèrement plus élevé, le ministère des Forêts ayant offert, le printemps dernier, un demi-million de plants, dont 400 000 ont trouvé preneurs. De ce nombre, près de 290 000 ont été livrés à des producteurs privés, le reste à des organismes municipaux, communautaires, scolaires ou environnementaux. La diminution du reboisement dans le Bas-du-Fleuve est principalement due à une réduction du volume de coupe et à la place plus importante accordée à la régénération naturelle lors des activités d'exploitation forestière.

MATANE

Mobilisation des femmes

Le Regroupement des femmes de la région de Matane a décidé de passer à l'action en incitant les femmes à la création de projets de développement. En effet, sa réalisation « S'enrichir au lieu de s'approfondir » avait pour principal objectif de mieux circonscrire les éléments dynamiques en termes de ressources humaines, financières et matérielles. Il s'agit d'une expérience-pilote. Quelques petites entreprises démarreront sous peu ; d'autres exigent des études plus poussées et leur démarrage est prévu au plus tard dans un an.

CAP-CHAT

Enfants diabétiques

Cette année encore, la région comprise entre Baie-des-Sables et Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, s'est classée première pour la vente de billets au profit de la Fondation pour enfants diabétiques du Québec. On y a recueilli 7000 \$. La Fondation a amassé, pour sa part, 115 335,50 \$. Les sommes recueillies sont utilisées par les chercheurs pour combattre le diabète infantile et pour financer les activités du camp Carowanis : un centre estival qui accueille les enfants diabétiques.

VOTRE PELOUSE

EST DU QUÉBEC	Adresses	
	Paires	Imp.
Amqui (entre 21h et minuit).....	NR	NR
Baie-Comeau (entre 18h30 et 6h).....	X	NR
Cabano (entre 18h et 23h).....	X	NR
Matane (entre 19h et 23h30).....		
(St-Jérôme et Bon-Pasteur).....	NR	NR
Pte-au-Père (entre 20h et 23h30).....	X	X
Port-Cartier (entre 21h et minuit).....	NR	NR
Rimouski (entre 19h30 et 23h30).....		
(est av. Cathédrale).....	NR	NR
Rivière-du-Loup (entre 20h et 23h).....	X	NR
St-Jean-Port-Joli (entre 20h et 23h).....	X	NR
St-Patrice (entre 21h et 24h).....	X	NR
Tadoussac (entre 6h et 8h).....		
(entre 19h et 21h).....	NR	NR

Légende: Interdiction (X)
 Arrosage de 1h recommandé (1)
 Arrosage de 2h recommandé (2)
 Arrosage non recommandé (NR)
 En cas de pluie dans les dernières 24 heures, ces recommandations ne sont plus valables.
 Note: Les heures indiquées entre parenthèses sont celles pendant lesquelles l'arrosage est permis.

Administration du Centre hospitalier Mgr Ross à Gaspé

Le rapport Cotton s'en prend au CRSSS

Le rapport de l'observateur Jacques Cotton sur l'administration du Centre hospitalier Mgr Ross de Gaspé, rendu public hier, lave finalement de tout blâme les administrateurs de l'établissement. Il s'en prend par contre au CRSSS.

par STÉPHANE GIROUX
 collaboration spéciale

« Non seulement nous ne sommes pas responsables de certaines lacunes, mais le centre hospitalier est complètement blanchi », a déclaré aux médias le directeur général de l'établissement, M. Lewis Fitzpatrick.

Selon lui, l'observateur n'a trouvé aucun fondement aux points soulevés il y a un an par le Conseil régional de la santé et des services sociaux, et qui mettaient en cause une mauvaise administration de l'établissement.

Le rapport confirme que l'accusation la plus grave voulant qu'un enfant hospitalisé en psychiatrie à l'hôpital ait reçu de mauvais traitements, était finalement sans fondement.

Pédopsychiatres absents

L'observateur a cependant déploré l'absence d'un pédo-

psychiatre dans l'établissement de 267 lits à vocation psychiatrique, bien qu'il attribue le problème à la difficulté de recruter du personnel médical spécialisé dans la région. Il a aussi recommandé que l'hôpital tente d'obtenir les services d'au moins deux ou trois pédopsychiatres.

En revanche, le CRSSS a été blâmé à plusieurs reprises dans le rapport de 54 pages. On l'accuse notamment d'avoir mal géré la plainte des parents de l'enfant en question. L'observateur note d'ailleurs que « le CRSSS a manqué à ses responsabilités en arrêtant le traitement de cette plainte, qu'il combattait au Conseil régional (...) de rétablir les liens de communication entre les parents et l'équipe soignante. »

M. Cotton reproche de plus au conseil régional de ne pas avoir tenté de discuter des différents problèmes avec les administrateurs de l'hôpital avant de

s'adresser au ministère. Parmi les autres points vérifiés par l'observateur, on notait un problème de communication avec le pavillon Notre-Dame à Gaspé qui accueille des personnes âgées recommandées par le comité de sélection de l'hôpital Mgr Ross. Le rapport dénote une amélioration récente dans les échanges entre les deux établissements.

Le CRSSS se plaignait aussi de retards à l'hôpital dans la réalisation de travaux de rénovation de l'édifice et de la réfection des services alimentaires, ainsi que d'un manque de coopération dans un projet de construction d'une buanderie commune qui déservirait les centres hospitaliers Mgr Ross et Hôtel-Dieu de Gaspé. M. Cotton a indiqué que le CRSSS était cependant responsable en partie de certains de ces délais.

Une plainte concernant des irrégularités dans les dépenses de publicité et frais de déplacement de l'hôpital a également été écartée par l'observateur qui n'a constaté qu'une simple erreur technique dans les rapports financiers.

Une dernière plainte touchait cette fois l'utilisation faite par l'hôpital des intérêts accumulés sur les comptes en fiducie des patients institutionnalisés.

L'hôpital avait pris l'habitude d'investir ces sommes dans des services aux patients. L'observateur recommande cependant que cet argent soit plutôt remis entre les mains de la Curatelle publique.

M. Fitzpatrick a déclaré en conférence de presse que les conclusions du rapport Cotton prouvaient qu'il était victime d'une campagne de salissage de la part du CRSSS, avec lequel il admet entretenir de mauvais rapports.

« Cela fait des années que la direction du CRSSS ne m'aime pas. Peut-être est-ce parce que je ne dis pas oui quand ils le veulent », s'interroge le directeur général.

Réactions du CRSSS

La présidente du conseil d'administration du CRSSS à

Rimouski, Mme Aline Malenfant, refute cependant les accusations de M. Fitzpatrick et soutient que le conseil a simplement fait son travail.

« Quand le conseil d'administration a décidé d'acheminer l'état de situation, il l'a fait en toute connaissance de cause et après avoir fait une étude très sérieuse de la situation. »

Mme Malenfant a d'ailleurs déclaré que le conseil était satisfait des conclusions ainsi que des recommandations émises par M. Cotton.

La porte-parole du ministre Marc-Yvan Côté, Mme Marie-Claire Ouellet, a déclaré pour sa part que le ministère tentera d'identifier le malaise qui semble exister entre le CRSSS et l'hôpital Mgr Ross, et demandera que des correctifs soient apportés une fois la situation tirée au clair.

Elle a ajouté que le ministère s'assurera également que toutes les recommandations du rapport Cotton soient suivies.

Gaspésia et producteurs de bois s'entendent sur une baisse des prix

NEW RICHMOND — À compter du premier août, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie réduira de 0,84 \$ le prix du mètre cube apparent de bois vendu à la compagnie papetière Gaspésia de Chandler.

par GILLES GAGNÉ
 collaboration spéciale

Après quelques mois de négociations, le Syndicat forestier et l'usine, propriété d'Abitibi-Price, en sont venus à une entente de principe qui fera chuter le prix du mètre cube de 22,64 \$ à 21,80 \$, une baisse d'environ 7 %.

La situation économique difficile de l'industrie papetière et de la Gaspésia, l'importance de conserver le marché de cette usine, la nécessité de la garder concurrentielle et de « faire sa part » pour relancer cette fabrique de papier-journal ont été les facteurs motivant la décision du Syndicat des producteurs de bois.

Du côté de la Gaspésia, « on espérait une réduction de 2 \$ du mètre cube apparent » et un rabais total de 5 \$ une fois le bois livré à l'usine, mais on se contentera de l'offre du syndicat, souligne le directeur des approvisionnements en fibre,

Philippe Lebreux. Les économies réalisées pourraient permettre à la compagnie de baisser ses coûts de production de 3 \$ à 4 \$ la tonne de papier.

Les volumes de bois vendus par les membres du syndicat devraient se situer à 185 000 mètres cubes en 1992 et à 215 000 mètres cubes en 1993. Il faudra toutefois tenir compte des fermetures temporaires probables de l'usine en raison des faibles conditions de marché, ce qui pourrait réduire un peu ces volumes.

La Gaspésia a fermé ses portes pendant 13 semaines en 1991 et on anticipait près de 15 semaines d'arrêt en 1992. Les ventes de l'usine sont toutefois meilleures que prévu puisque la Gaspésia a fermé ses portes pendant cinq semaines jusqu'à maintenant et qu'aucune fermeture n'est prévue pour cet été. Les prix du papier journal sont toutefois loin de couvrir les coûts de production, comme à peu près partout ailleurs au Canada dans ce secteur.

Grève à Pohénégamook: de grands espoirs fondés dans la conciliation ce soir

RIMOUSKI — La rencontre de conciliation de ce soir entre le syndicat des travailleurs et travailleuses (CSN) de Pohénégamook Santé Plein-Air et la partie patronale pourrait être déterminante dans le conflit de travail entré dans une phase cruciale mercredi avec le déclenchement de la grève.

« Nous n'avons pas eu de véritables annulations. »
 « La grève pourrait effectivement être longue », de dire Gaëtan Paradis, conseiller syndical à la CSN, si les parties ne trouvent pas dans les tout prochains jours un terrain d'entente.

Hier, la situation à la base de plein air de Pohénégamook semblait sous contrôle « malgré quelques écourtements de séjour », déclarait Bernard Noireau, directeur général de Pohénégamook Santé Plein-Air.

Fondée en 1971, la base de plein air de Pohénégamook en est à sa deuxième grève après celle du personnel de cuisine qui n'est pas en cause dans le présent conflit.



Les séchoirs à morues gaspésiennes sont de plus en plus vides et de plus en plus longtemps. Qu'il y ait ou non moratoire sur la pêche au fameux poisson dans le golfe Saint-Laurent, n'y changera sans doute pas grand-chose.

Morue: les pêcheurs gaspésiens sont divisés sur l'opportunité d'un moratoire dans le Golfe

Le gouvernement fédéral devrait imposer un moratoire sur la pêche de la morue et sur l'ensemble des poissons de fond à l'intérieur du golfe Saint-Laurent pour permettre la reconstitution des stocks s'il veut sauvegarder l'industrie des pêches du Québec.

par STÉPHANE GIROUX
 et ACHILLE HUBERT
 collaboration spéciale

C'est cet avertissement que le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie comptant 250 membres a fait parvenir cette semaine au ministre fédéral des Pêches, Michael Wilson, deux semaines après l'annonce de la fermeture pour les deux prochaines années de la pêche de la morue à Terre-Neuve.

Selon le président du regroupement, M. Jean-Claude Grégoire, le point de rupture des stocks de morue a déjà été atteint dans le golfe, et d'autres espèces de poissons de fond tels le turbot, la merluche et la plie seraient également menacées. Il suggère ainsi un arrêt total et immédiat des prises jusqu'à ce que les stocks puissent être reconstitués.

Le regroupement blâme sévèrement les politiques fédérales pour la situation qui prévaut à l'heure actuelle en autorisant sur le golfe la présence de dragueurs qui au-

raient décimé la plus grande partie des stocks de poissons.

Selon M. Grégoire, la plupart des pêcheurs côtiers de Gaspé et de la Baie des Chaleurs qui dépendent uniquement du poisson de fond ne sont déjà plus capables de faire leurs frais à cause de la baisse des stocks.

Espèces sous-exploitées

Selon le regroupement, les pêcheurs pourraient profiter du moratoire pour capturer les espèces sous-exploitées, telles la raie de mer, la baudroie et l'aiguillat commun, puisque les usines de transformation n'auraient d'autre choix que de se tourner vers ces dernières. M. Grégoire rapporte que peu d'industriels des pêches sont actuellement intéressés à commercialiser ces espèces simplement parce qu'ils ne veulent pas courir de risques.

La position du regroupement est cependant fortement contestée par l'Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie, qui doute qu'une fermeture totale puisse rendre service à qui que ce soit.

« Si on vient à envier les pêcheurs de Terre-Neuve, nous sommes rendus assez bas », d'expliquer le président de l'association, M. Yvan Bernier, incrédule face à la position du regroupement.

Selon lui, les stocks de morues dans le golfe sont suffisants pour l'instant, mais admet que la pêche hivernale par les grands chalutiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse à l'embouchure du golfe constitue la vraie menace pour l'espèce.

L'Association québécoise de l'industrie de la pêche du Québec estime également que cette solution est prématurée et devrait être envisagée en tout dernier ressort.

Dans une lettre au ministre fédéral John Crosbie, le PDG et porte-parole des industriels de la pêche suggère plutôt de fermer la pêche à la morue durant l'hiver dans la zone 4vn située à l'entrée du golfe, entre Terre-Neuve et le Cap Breton. C'est à la suite d'une concertation entre les industriels et les pêcheurs du Québec et du Nouveau-Brunswick qu'on en est arrivé à proposer une telle solution.

Rappelons qu'un comité scientifique a recommandé récemment au gouvernement de diminuer par une marge de 23 % les quotas de morue dans la partie sud du golfe.

AILES SONT LÀ!
 Chair tendre, peau croustillante. Goûtez-y!



Tu nous donnes le goût!